



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Vie communale

Compte-rendu du conseil municipal du 11 Avril 2024

Le conseil municipal adopte le PV de la séance du 22 Février par 13 voix pour et 1 abstention. Monsieur Le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :

• **Détermination des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées.** Unanimité

• **Budget commune : amortissement des subventions d'équipement versées en 2023**

Les subventions d'équipement versées à Morlaix Communauté - Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) sont à amortir sur 5 années. Unanimité.

• **Adoption des comptes de gestion 2023**

Les comptes de gestion commune, groupe scolaire, lotissement Hent ar Stoup et logements sociaux sont adoptés à l'unanimité.

• **Comptes administratifs 2023 Commune**

* **Fonctionnement :**

Dépenses : 1 254 108,36 €

Recettes : 1 748 429,07 €

Résultat d'exercice :

+ 494 320,71 € auquel s'ajoute l'excédent de 147 167,49 € du budget lotissement (dissous au 31/12/2023), soit un excédent total en fonctionnement de 641 488,20 €.

* **Investissement :**

Dépenses : 1 231 286,45 €

Recettes : 1 252 377,57 €

Résultat d'exercice :

+ 21 091,12 € auquel s'ajoute le déficit de 339 888,45 € du budget logements sociaux (dissous au 31/12/2023), soit un déficit total en investissement de - 318 797,33 € couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement reporté en recettes d'investissement. 12 voix pour et 1 voix contre. Le Maire

ne prend pas part au vote.

Groupe scolaire

Fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent pour 173 926,83 € en intégrant le résultat de fonctionnement reporté de 8 808,61€. Pas de section d'investissement.

Unanimité. Le Maire ne prend pas part au vote.

Lotissement Hent ar Stoup

* **Fonctionnement :**

Dépenses : 32 244,08 €

Recettes : 179 412,00 €

Intégration opération d'ordre non budgétaire : - 0,43 €

Résultat d'exercice : + 147 167,49 €

* **Investissement :**

Les dépenses et recettes s'équilibrent pour 32 244,08 €.

Unanimité. Le Maire ne prend pas part au vote.

• **Subvention d'équipement - budget rattaché CCAS.**

Le budget investissement du CCAS présente un déficit, ce qui n'est pas autorisé. À l'unanimité, le conseil municipal valide le versement d'une subvention d'équipement au CCAS de Guerlesquin d'un montant de 23 103,68 €.

• **Affectation du résultat au budget primitif 2024.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement à hauteur de 318 797,33 € au compte 1068 en recettes d'investissement, de reporter l'autre partie de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 322 690,87 € et de reporter le déficit d'investissement en totalité au compte 001 en dépenses d'investissement pour un montant de 318 797,33 €.

• **Budgets primitifs 2024**

Commune

* **Fonctionnement :** les dépenses et recettes s'équilibrent pour 1 726 645,87 €

* **Investissement :**

Dépenses : 1 145 990,82 €

Recettes : 1 223 096,03 €

Soit un excédent de : + 77 105,21 € en investissement.

Les projets d'investissement :

- Bornage au lotissement Hent Skol Louarn en vue de la commercialisation de 10 terrains constructibles.
- Réfections de voiries : Rue Even Charruel et route de Nezers.
- Travaux à l'école Ar Roudour.
- Changement de vélux (4 à l'école et 2 sous les Halles) - Réalisé.
- Création d'un city park.
- Éclairage public : renouvellement du système d'éclairage (LED) et des supports en ville - tranche 1.
- Réfection du système de climatisation à la salle Plijadur.
- Fin de l'aménagement paysager de la placette de la Mairie - Réalisé.
- Réalisation de 5 cavurnes - Réalisé.
- Réalisation de toilettes au cimetière.
- Achat de matériel pour les services techniques.
- Étude sanitaire de l'ancienne prison seigneuriale.
- Remplacement du joug des cloches de l'église.

Ces projets d'investissement seront réalisés en fonction des recettes et des subventions accordées pour lesquelles des demandes ont été déposées. La réalisation du city park ne sera entreprise que s'il s'agit d'une opération blanche pour la commune au vu des aides espérées. Compte-tenu de la situation financière de la commune encore fragile et en suivant les préconi-

Compte-rendu du conseil municipal du 11 Avril - Suite

sations de la Direction Générale des Finances Publiques, il n'est pas prévu de recours à l'emprunt ou à la ligne de trésorerie, ceci malgré la sortie de la commune du réseau d'alerte de la Préfecture.

Groupe scolaire

* Fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent pour 201 585,00 €

* Pas de section d'investissement

Le conseil municipal vote et arrête les budgets primitifs 2024 : commune : Unanimité - groupe scolaire : 13 voix pour et 1 voix contre.

• **Participation financière de la commune de Bolazec aux frais de fonctionnement de l'école Ar Roudour.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'une participation financière de 1 000 € par enfant, soit un montant total de 6 000 €.

• **Présentation du rapport relatif aux actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes.**

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

• **Création d'un emploi permanent de catégorie C – Adjoint technique.**

Point reporté

• **Désignation d'un référent déontologue.**

Jean-Pierre BEGEL est désigné par 13 voix pour et 1 abstention référent déontologue pour apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

• **Renouvellement de la convention ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor / Maison France Services Itinérante.**

Unanimité

• **6^{ème} Biennale Breizh Aquarelle : Convention d'exposition**

Unanimité

Conseil Municipal des Jeunes : Une journée bien remplie

Mardi 30 Avril, les jeunes du CMJ, Éric LE SCANFF, Adjoint au Maire et Sonia FLOCH, Conseillère Municipale déléguée se sont retrouvés en matinée aux services techniques pour fabriquer la boîte à livres, avec l'aide des employés communaux. Le chantier a bien avancé mais nécessitera une deuxième matinée de travail.

L'emplacement de la boîte à livres n'est pas encore définitivement déter-

miné : Champ de Bataille ou placette de la Mairie ?

Nous avons hâte de voir le fruit de leur travail !

Après un pique-nique pris en commun, ils se sont rendus au Bowling de Morlaix pour un après-midi bowling et laser game et un goûter.

Ce fut une journée très appréciée, entre séance bricolage et détente.



Dégradations au terrain de football

Lundi matin, les services techniques ont constaté des dégradations sur le terrain annexe. De nombreux dérapages de véhicules ont mis à mal l'état

de la pelouse. Les faits se sont réitérés lundi entre 10h et 15h30. Ceci entraîne des coûts de réfection du terrain pour la commune et des perturbations

pour l'entraînement des joueurs. De plus, la porte du local technique a été forcée. La Gendarmerie a été avisée et s'est rendue sur place.

Invitation à la commémoration du 8 Mai 1945



Éric CLOAREC, Maire, le Conseil Municipal, les associations d'anciens combattants ACPG-CATM et FNACA invitent les Guerlesquinaises et Guerlesquinois à assister à la commémoration du 8 Mai 1945



À Guerlesquin, le mercredi 8 Mai 2024, à 11h

Rassemblement devant le monument aux morts, dépôt de gerbe, lecture des messages du Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées et de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants)

En matinée : Vente des Bleuets de France

Avec la participation des membres du Conseil Municipal des Jeunes
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker

Recrutement d'une ATSEM à l'école Ar Roudour

Dans le cadre de l'ouverture de la classe bilingue à la rentrée 2024, la commune recrute un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) pour 28h / semaine annualisé sur la période scolaire.

Activités principales : assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, aider et accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie,

d'hygiène et d'acquisition de l'autonomie, assurer la sécurité des enfants, aménager et entretenir les locaux et les équipements destinés aux enfants, transmettre les informations et assurer le lien avec les familles, participer aux projets éducatifs.

Activités spécifiques : encadrer et aider les enfants au cours du repas, surveiller les enfants durant la pause méridienne.

Le profil recherché : CAP, BEP ou équivalents petite enfance, première expérience d'au moins 6 mois sur un poste similaire, quelques notions de la langue bretonne seraient un plus.

Poste à pourvoir au 1^{er} Septembre 2024.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à Monsieur Le Maire **pour le 3 Juin** par voie postale ou par mail : mairie@guerlesquin.bzh.

Centre de loisirs : Programme du mois de Mai

Voici le programme du mois de Mai, sur le thème de la lettre « N comme... » :

• **Mercredi 15 Mai** - « NINJA » avec des jeux, fabrication de sabres factices (plus de 6 ans), jeu du mini ninja et tortues ninja (moins de 6 ans).

• **Mercredi 22 Mai** - « NATURE » : réalisation de surprises pour la fête des mères (tous les enfants), chasse aux trésors du printemps (plus de 6 ans).

• **Mercredi 29 Mai** - « NOURRITURE » : préparation du repas du midi (tous

les enfants), réalisation de sucettes cristallisées (plus de 6 ans).

Renseignements auprès de la Directrice au 07.48.88.31.43. Les inscriptions sont prises sur place ou par mail : alsh@guerlesquin.bzh. Délai de 48h pour la réservation des repas.

Travaux et urbanisme

Commission de voirie : Réunion du 22 Mars

Édouard TROLES, Adjoint au Maire cadre de vie et environnement a réuni la commission de voirie vendredi 22 Mars, composée d'élus et d'administrés.

Il leur a été présenté les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et assainissement réalisés par le service public An Dour de Morlaix Communauté sur les rues Even Charruel et Hent ar C'hreisteiz,

programmés d'Avril à Juillet. Une réfection de voirie et des aménagements de sécurité suivront sur la rue Even Charruel : plateaux ralentisseurs, chicane conservée au niveau du collège, chaussidou, passages piétons, marquages zone 30, marquages au sol pour matérialiser l'emplacement des véhicules d'incendie et secours intervenant le cas échéant au collège. La réfection de la voirie Hent ar

C'hreisteiz est prévue en 2025 ou 2026 comprenant des aménagements de sécurité, des cheminements doux, éclairage public et extension du parking du complexe sportif.

Les membres de la commission ont ensuite procédé à une visite de terrain. Deux voies ont été identifiées : la route de Nezers et la route entre Creac'h Quivinen et Goasivinec Conan pour une réfection en 2024 ou 2025.

Aménagements d'entrée de ville

Les employés communaux ont procédé à l'aménagement de l'entrée de la ville côté rue Ver, au niveau du cimetière.

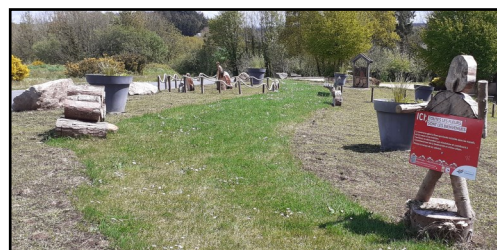
Ils ont semé du gazon fleuri qui devrait être en fleurs dans environ un mois et créé une allée engazonnée pour un cheminement piétons. Un hôtel à insectes et des personnages en bois ont été réalisés. Les 5 pots qui se trouvaient devant la Mairie avant l'aménagement de la placette y ont été intégrés avec des plants peu

consommateurs en eau.

Ces travaux offrent, dans une démarche de biodiversité et de respect de l'environnement un accueil plus chaleureux au niveau de l'accès principal au centre-ville de Guerlesquin. Cet espace fait d'ailleurs le lien avec le verger situé en contre-bas.

Par ailleurs, le fleurissement d'été en ville a été choisi dans cette même optique : il nécessitera un arrosage important au démarrage mais beaucoup moins de passages au cours de

la saison estivale. À noter que depuis 2019 la commune est engagée dans la démarche « zéro phyto » qui prend en compte la gestion de l'arrosage.



Sites clés en main France 2030 : Le site de Tilly-Sabco retenu

Roland LESCURE, Ministre délégué chargé de l'industrie et de l'énergie a confirmé à Monsieur Le Maire le 23 Avril, le choix du site de Guerlesquin comme lauréat du dispositif « Sites clé en main France 2030 ». D'une superficie totale de 14 ha (friche Tilly-Sabco de 10 ha + 4 ha de foncier disponible appartenant à Morlaix Communauté), il a été retenu dans la catégorie maturité 2027-2030.

Ce dispositif vise à accélérer la mobilisation d'un foncier industriel de qualité dans un contexte de sobriété foncière. Des sites à fort potentiel de développement industriel avec des projets de requalification de friches ont été choisis.

Morlaix Communauté avait déposé début Décembre 2023 une candidature portant sur le site de l'ancien abattoir de volailles Tilly Sabco afin de bénéficier d'un accompagnement de

l'État : ingénierie, accélération des démarches administratives et techniques rendant plus simple et plus rapide des implantations industrielles, financements pour le pré-aménagement et le pré-équipement du site, valorisation et promotion du site, notamment à l'international. Un référent propre à Guerlesquin sera désigné pour suivre l'avancement des travaux.

Depuis plusieurs mois, Morlaix Communauté travaille avec l'Établissement Public Foncier (EPF) de Bretagne, en lien avec la Région et les services de l'État. L'EPF a lancé plusieurs diagnostics et études techniques afin de chiffrer les coûts de dépollution et de démolition. Des premiers travaux de sécurisation du site sont en cours. L'EPF, agissant pour le compte de Morlaix communauté, doit signer l'acte d'acquisition

en Mai. Morlaix Communauté va engager cet été une étude de reconversion du site (atouts économiques, vocation du site, ...) afin de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en fin d'année.

Cette annonce ouvre de belles perspectives pour l'avenir économique de Guerlesquin et de sa région et nous en sommes très satisfaits.

La fermeture de Tilly-Sabco en 2018 avait été un choc pour la population. Depuis, les deux mandatures ont toujours espéré et œuvré pour une reprise favorisée par les nombreux avantages que présente le site - infrastructures, plan d'eau, fibre, proximité des voies de communication, notamment de la voie express RN12. Un travail de recherche d'investisseurs en partenariat avec Morlaix Communauté a été particulièrement mené ces dernières années par la Municipalité.

Trégor en fleurs : Portes ouvertes de « Sous un arbre perché » les 25 et 26 Mai

Le week-end des 25 et 26 Mai, pour la 7^{ème} année, neuf pépinières situées dans le Trégor dont la pépinière de Guerlesquin, « Sous un arbre perché » vous ouvrent leurs portes.

C'est l'occasion, le temps d'un week-end de découvrir ces passionnés qui vous proposeront des plantes souvent hors du commun et bien sûr produites sur place. Vous aurez également la possibilité de visiter deux jardins

pendant ce week-end au vert.

Rendez-vous **les samedi 25 et dimanche 26 Mai, de 10h à 18h.**

La liste des participants est disponible sur : <https://pepinierevert-tige.fr/tregor-en-fleurs-2>

Sous un arbre perché
Kervocu – 29650 GUERLESQUIN
Tél : 06.15.40.25.87
www.sousunarbreperche.fr



EHPAD Résidence du Guic

Journée gérontologie 2024

La Résidence du Guic a eu l'honneur d'être invitée à participer à la journée gérontologie 2024 sur le thème « Bouge ton EHPAD ». Organisé le mardi 16 Avril au Palais des congrès de Saint-Brieuc par la CNFPT et l'ANFH, l'événement a réuni près de 420 personnes. L'animatrice Patricia et la psychologue Élodie ont pris la parole pour présenter leur expérience de la danse assise et même réaliser une

démonstration devant un public conquis. Les résidents n'ayant pu les accompagner, ils ont tout de même participé sous forme de vidéos et de témoignages. Élodie et Patricia les remercient pour leur contribution. Cette journée très attendue par les professionnels permet de partager et de questionner leurs pratiques. Élodie et Patricia ont été très touchées par les retours positifs du public.



Couleurs de Bretagne : Réunion préparatoire le 5 Avril

Cette année, 53 communes, dont 8 nouvelles, participent au concours de peinture « Couleurs de Bretagne » d'Avril à Septembre.

Vendredi 5 Avril, une réunion préparatoire s'est déroulée à Guerlesquin, réunissant plusieurs communes du secteur : Plouaret (28 Avril), Morlaix (13 Juillet), Guerlesquin (14 Juillet), Plestin-Les-Grèves, nouvelle participante (23 Juillet) ; Carantec (24 Août) étant excusée.

La finale régionale qui réunira l'ensemble des primés de chaque concours se déroulera du 20 au 27 Octobre à Châteaubriant (44).

L'an dernier, l'association a fêté le 30^{ème} anniversaire de la manifestation. À cette occasion, Catherine PENVEN, aquarelliste de Plouézec (22) viendra exposer ses œuvres du 14 au 21 Juillet à la salle du Conseil.

Chaque représentant des communes a pris connaissance des informations pratiques pour le bon déroulement de la manifestation, présentées par Patrick LE VAILLANT, président et Armelle DEROBERT, déléguée générale de l'association « Couleurs de Bretagne ». Celle-ci a rappelé l'esprit du concours qui se veut avant tout une rencontre conviviale créant du

lien entre les participants mais aussi avec les habitants.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sites à proposer aux peintres. Aussi, si vous souhaitez ouvrir votre jardin ou votre propriété le jour du concours, il suffit de l'indiquer en Mairie pour orienter au mieux les artistes.

Inscription gratuite le dimanche 14 Juillet, entre 8h et 12h, sous les Halles.

Concours ouvert à tous, petits et grands, amateurs et confirmés.

Programme disponible en Mairie.

L'Art dans les Cités : Accueil d'artistes libanais en résidence

L'association Petites Cités de Caractère de Bretagne conduit depuis 2005 l'opération « L'Art dans les Cités », proposant, tous les trois ans, à de jeunes artistes étrangers de venir en résidence de création dans les communes du réseau afin de créer des œuvres inspirées des patrimoines à travers leur culture et leur héritage artistique.

Leurs œuvres sont ensuite valorisées dans un catalogue pour prolonger l'expérience du grand public et l'année suivante dans une exposition itinérante.

Pour cette 9^{ème} édition, en partenariat avec l'Institut français du Liban, six

artistes libanais seront accueillis en Bretagne du 5 Mai au 20 Juin, au sein de 18 communes chargées d'art et d'histoire.

À l'heure où le Liban se trouve fragilisé par la situation géopolitique et les acteurs culturels en difficulté, l'ambition est de soutenir ces jeunes artistes en leur offrant un cadre atypique de création et en les accompagnant financièrement, via une bourse de résidence, la prise en charge de leurs transports, des frais d'hébergement et de restauration.

Du 12 au 19 Mai, les artistes peintres HAMED et EL MISSI seront accueillis à Guerlesquin. Les établissements sco-

lares pourront les recevoir pour des moments d'échanges privilégiés avec les enfants. **Le samedi 18 Mai, de 10h à 12h**, vous êtes invités à venir découvrir leurs réalisations à la bibliothèque et à échanger sur leurs pratiques et leur art. Vous pourrez ainsi découvrir votre commune à travers le regard et la culture des artistes qui en perçoivent des aspects inédits.

Par cette initiative, la Bretagne renoue avec son histoire et redevient une terre d'accueil pour les artistes d'aujourd'hui, telle qu'elle l'a été au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, notamment avec l'école de Pont-Aven.

Concours photo : Objectif patrimoines saison 6

Les trois réseaux « Communes du Patrimoine Rural », « Petites Cités de Caractère » et « Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne », organisent **jusqu'au 31 Août** la 6^{ème} édition du concours photo « Objectif Patrimoines » dont le thème sera « Photographiez les patrimoines dans les 98 cités labellisées de Bretagne ». Pour notre secteur, valorisez ainsi notre commune, Petite Cité de Caractère et Plougonven, Commune du patrimoine rural.

Ce concours photo est ouvert uniquement aux photographes amateurs et comporte 3 catégories :

- Catégorie – de 15 ans
- Catégorie + de 15 ans
- Catégorie École – Structure Jeunesse (nouveau)

Comment participer ?

Téléchargez le règlement du concours photo, respectez le thème de cette année, remplissez le formulaire d'inscription selon votre catégorie et envoyez vos photos (3 maximum par participant) nommées ainsi :

Commune photographiée _ Nom _ Prénom _ 1

Pour plus d'infos et pour vous inscrire gratuitement, visitez le site <https://patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo-2024>



École Ar Roudour : Demande d'ouverture d'une classe supplémentaire

Un courrier rédigé par les représentants de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Ar Roudour, cosigné par la Municipalité, les délégués de parents d'élèves de l'école Ar Roudour, les représentantes de l'Association des Parents de l'Enseignement Libre de l'école Saint Joseph et les Déléguées Départementales de l'Éducation Nationale, a été adressé le 12 Avril à Lionel RAULT, Inspecteur de l'Éducation Nationale à Morlaix.

Ce courrier demande l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Ar Roudour à la rentrée scolaire 2024, en raison de la création de la classe maternelle bilingue français-breton et de l'arrivée de nouveaux élèves à la suite de la fermeture de l'école privée Saint Joseph.

Avec les 86 élèves prévus à la rentrée, l'école Ar Roudour est en pleine

expansion. Pour que cette dynamique se poursuive, l'ouverture d'une classe supplémentaire est indispensable, sans laquelle des classes surchargées composées de plusieurs niveaux pénaliseraient tous les élèves.

Cette situation est d'autant plus pesante que l'établissement accueille également plusieurs élèves aux besoins spécifiques.

L'ouverture d'une classe est essentielle pour garantir l'égalité des chances et la réussite de tous nos enfants.

Les signataires ont sollicité un rendez-vous avec Lionel RAULT afin d'échanger sur cette situation et de trouver des solutions concrètes.

Ce courrier a été adressé en copie à Jean-Luc FICHET, Sénateur du Finistère, Sandrine LE FEUR, Députée de l'arrondissement de Morlaix, Guylène ESNAULT, Directrice acadé-

mique des services de l'Éducation Nationale, Emmanuel ETHIS, Recteur d'Académie, Le Télégramme et Ouest-France.

Le 16 Avril, Lionel RAULT a apporté une réponse à Monsieur Le Maire et aux représentants des parents d'élèves. Il indique : « je suis bien au courant de la situation que je communique en temps réel au service de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Le moment venu, nous regarderons de plus près afin de mesurer plus précisément les impacts de cette fermeture d'école et du transfert des élèves vers l'école publique. »

Nous espérons que cette demande sera prise en compte avec la plus grande attention et qu'une issue favorable sera trouvée.

École Ar Roudour : Résidence d'architectes par les Petites Cités de Caractère

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Ar Roudour ont redécouvert le patrimoine de leur cité dans le cadre d'une résidence des architectes Marianna FUSTEC et Sophie ROCHE, qu'ils ont accueilli durant une vingtaine d'heures.

Les enfants ont visité et observé à deux reprises avec leur institutrice Stéphanie MOYON et les architectes la prison et son environnement, en compagnie de Thérèse CORNIC, agent en charge du patrimoine en Mairie.

Très attentifs et impliqués, ils ont réalisé sous forme d'ateliers des maquettes du site et de l'édifice. À partir de leurs observations, ils ont ensuite travaillé sur un projet créatif pour faire évoluer le lieu et lui redon-

ner vie. Les idées ont foisonné : mise en valeur du bâtiment par le retrait des véhicules stationnés à son pied, végétalisation, jeux installés à l'intérieur...

Le vendredi 5 Avril sous les Halles s'est tenu un vernissage, ouvert à tous et présentant les réalisations, auquel tous les élèves de l'école se sont rendus. Au vu de ces créations et du nombre de productions réalisées, on comprend combien cette expérience les a captivés !

L'un des objectifs de l'association Petites Cités de Caractère de Bretagne à l'initiative de ce projet est aussi la sensibilisation des enfants à leur cadre de vie architectural et paysager, en tant qu'adultes de demain. Les archi-

tectes ont conduit les élèves à poser un regard personnel sur leur territoire et à mieux l'appréhender.

Ce projet s'inscrit dans les programmes scolaires et les enjeux de citoyenneté tout en contribuant à l'objectif « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » porté par l'État et les collectivités en Bretagne.



Collège Roz Avel : Représentation théâtrale le 1^{er} Juin

L'atelier théâtre du collège donnera une représentation théâtrale le **samedi 1^{er} Juin en soirée à Plijadur**.

Il s'agira d'une pièce d'1h30 environ, intitulée « J'comprends pas... », sur le thème de l'amour. Les élèves joueront

des extraits de pièces du répertoire, avec des passages chantés, dansés et des morceaux interprétés par la chorale du collège.

La troupe « Les Hétérogènes » est constituée d'élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}

réunis dans le club théâtre et dans la chorale du collège.

L'entrée sera de 2 € pour les adultes, gratuite pour les enfants. Chaque membre de la troupe recevra deux invitations.

Société des courses hippiques : Assemblée générale le 29 Mars

La société des courses hippiques de Guerlesquin a tenu son assemblée générale le vendredi 29 Mars, en présence de 60 bénévoles et de Monsieur Le Maire.

Le président, Erwan TILLY, a rappelé les bonnes conditions climatiques du week-end des courses 2023. Celles-ci se sont d'ailleurs très bien déroulées avec 7 courses de trot le dimanche, 4 courses de trot et 3 de galop le lundi. L'affluence était normale puisqu'environ 2 000 entrées dont 883 payantes ont été enregistrées sur les deux jours, fréquentation en légère baisse par rapport à 2022.

Les bénévoles ont été sollicités aux entrées, buvettes, stand casse-croûtes, crêpes, café et à la « Fête des courses » qui a reçu de nombreux futurs parieurs. L'association a enregistré une petite dizaine d'arrivées de bénévoles en 2023 ; elle est toujours à la recherche de volontaires afin de préserver l'avenir d'une société plus

que centenaire (124 ans).

Les installations, et tout particulièrement la piste, ont été testées pendant ces deux jours par les professionnels et les commissaires, unanimement reconnues de grande qualité, parmi les meilleures du grand ouest.

En ce qui concerne les investissements, chapiteaux et herses de prairie ont été acquis en 2023.

Concernant les finances, le trésorier Pierre MARSAUT, annonce des finances très saines et un résultat d'exploitation positif.

Le président a remercié les bénévoles pour leur travail et implication et les sponsors pour leur générosité ainsi que la Mairie pour son aide.

À sa connaissance, Morlaix Communauté aurait pris la décision de reverser la redevance annuelle à Morlaix et à Guerlesquin. Il remercie par avance à ce titre son président, Jean-Paul VERMOT. Il espère que la Municipalité de Guerlesquin en fera de même dans

les années à venir.

Pour 2024, il est envisagé la mise en sécurité de toute la ligne droite par la pose d'une main courante et l'achat d'une herse-étrille pour pallier l'absence de produits phytosanitaires. En 2024, les courses se dérouleront les **dimanche 28 et lundi 29 Juillet**. Les repas du dimanche et du lundi midis sont maintenus, la « Fête des courses » pour les enfants aura lieu le dimanche 28 Juillet.

La soirée s'est terminée autour d'un repas servi par le restaurant LESÉNÉ-CHAL de Scrignac.



Association Culturelle Conception et Création : Assemblée générale le 18 Avril

Jeudi 18 Avril, l'association jusqu'à présente botsorheloise s'est réunie à Guerlesquin en assemblée générale.

Le président, André CONSTANT, a rappelé l'objet de l'association qui est l'organisation de manifestations culturelles. Un nouveau bureau a été élu : André CONSTANT, président, Christophe ERNY, secrétaire, Marie-Annick JULLIEN, Pascal SUET et Joseph BOZEC, membres du bureau.

En réponse au souhait de Gilbert JULLIEN, concepteur et commissaire du Salon de sculpture de Guerlesquin de prendre du recul dans le suivi logis-

tique de la manifestation, l'association a proposé à la Municipalité de Guerlesquin de l'aider dans l'organisation matérielle de l'exposition automnale. L'association qui sera désormais domiciliée à Guerlesquin, gèrera notamment le dépôt et le retrait des œuvres, les relations avec les exposants, la gestion des bénévoles, en lien avec Gilbert JULLIEN qui mettra toujours en scène les œuvres sous les Halles. La Mairie conservera ses tâches administratives (contacts des exposants, gestion des inscriptions, catalogue, organisation des perma-

nences, suivi des ventes...) et de communication. Une convention définissant les rôles de chacun sera signée entre les deux parties.

Pascal SUET, sculpteur de Plouigneau représentait l'association « Sculpteurs Bretagne ». Il a assuré l'association ACCC et la Municipalité de son soutien.

ACCC – 65 Rue du Docteur Quéré à Guerlesquin - Tél : 06.79.28.66.30

Le 9^{ème} salon de sculpture se déroulera **du 6 Octobre au 30 Novembre 2024** sous les Halles.

ACPG-CATM : Assemblée générale le 24 Avril

19 personnes ont participé à l'assemblée générale de l'association d'anciens combattants, ACPG-CATM, en présence de Christiane DUGAY, Adjointe au Maire.

Le président, Christophe SUIRE a présenté le bilan moral. Une minute de silence a été observée à la mémoire des deux membres décédés

depuis la dernière assemblée générale : Francis LE MEUR et Joséphine MARREC. Le bilan financier a été donné par la Trésorière, Séverine SUIRE. Un nouveau porte-drapeau suppléant a été désigné en la personne de Séverine SUIRE, en remplacement

de Théophile LE DIRAISON. Un repas au restaurant Les Baladins a conclu de manière conviviale cette réunion.



Indépen'dance : Sortie enfants à la Récré des 3 Curés

Samedi 20 Avril, il y avait foule place du Martray, lieu de rendez-vous pour la sortie annuelle enfants et ados de l'association Indépen'dance à laquelle 83 personnes participaient.

Direction le parc de loisirs « La Récré des 3 Curés » à Milizac qui a l'avantage de proposer des manèges et installations pour tous les âges. Les jeunes ont profité d'une belle journée ensoleillée, pique-niqué sur le site et se sont bien amusés entre manèges,

petit train, grands huit plus ou moins vertigineux, tasses, bateau pirate...

L'association remercie les accompagnateurs. Le bénéfice de la soirée crêpes de Février a permis d'aider au financement de cette sortie.

Les cours de danses se poursuivent afin de vous proposer à nou-

veau un magnifique gala sur le thème du cabaret les **vendredi 21 et samedi 22 Juin** prochains à la salle Plijadur.



Amicale des Communaux de Guerlesquin : Assemblée générale le 29 Avril

Lundi 29 Avril, les membres de l'ACG se sont réunis à l'occasion de son assemblée générale.

La présidente Myriam NICOLAS a remercié l'implication des membres de l'association dans l'organisation du vide-grenier qui fut une réussite. Le bénéfice de cette manifestation permet d'offrir un Noël aux enfants et aux membres ainsi qu'un repas en début d'été.

Le trésorier, Philippe KERNEC a présenté un bilan positif.

Les échanges se sont poursuivis autour de l'organisation du prochain vide-grenier prévu le **dimanche 22 Septembre** sur le site de l'hippodrome et à la salle Plijadur. (Inscriptions à partir du 1^{er} Août).

La date du repas estival avec jeux a été fixée au dimanche 7 Juillet à Porz ar Gozh Ker.

Le bureau a été renouvelé ainsi : présidente : Myriam NICOLAS, vice-président : Frédéric LE SCOUR, trésorier : Philippe KERNEC, trésorière-adjointe : Martine POSTIC, secrétaire : Magalie LE CAM, secrétaire-adjointe : Camille GEFFROY, membres du bureau : Murielle MICHEL et Joanita RUFFIN.

Okapoum : Les fous du guidon le 8 Mai

L'association Okapoum renouvelle sa balade à motos « Les fous du guidon » le **mercredi 8 Mai** :

- Au départ de l'hippodrome de Guerlesquin à 10h,
- Au départ de Plougoulm à 14h.

Deux food-truck (crêpes et burgers) sont prévus à Plougoulm pour le repas du midi, sur réservation.

Les inscriptions sont prises en ligne ; le lien est disponible sur la page Facebook d'Okapoum.

Participation de 5 € par casque. Crêpes et buvette à l'arrivée, au foyer de vie de Lesneven.

Les bénéficiaires permettent de financer des actions en faveur de jeunes handicapés mentaux.



Guerlesquinaise Football : Concours de pétanque le 8 Mai

La Guerlesquinaise Football renouvelle son tournoi de pétanque le **mercredi 8 Mai** à l'hippodrome et dans le Hall PMH de la salle Plijadur.

Le club a prévu une dotation de 1 000€

(basée sur 40 doublettes minimum) et de nombreux autres lots à remporter. Le tirage A/B/C est prévu à **13h30**.

Une participation de 10 € par doublette est demandée.

Buvette, stands bonbons et sandwiches sont prévus sur place.

La Guerlesquinaise vous attend nombreuses et nombreux pour passer un agréable moment en ce jour férié.

Team Gwerliskin : Chantiers bûcheronnage les 18 Mai et 1^{er} Juin

Les stigmates de la tempête Ciaràn ne sont pas encore totalement effacés.

Les chemins de randonnée demandent encore beaucoup d'entretien et des arbres et branches doivent être

dégagés pour assurer une bonne pratique.

Aussi, l'association de randonnée « Team Gwerliskin » organise deux nouvelles journées de débroussaillage

et bûcheronnage les **samedis 18 Mai et 1^{er} Juin** et donne rendez-vous à toutes les personnes volontaires à 8h30 au parking de Porz ar Gozh Ker.

ASPG : Fest noz « trad » le 10 Mai

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine Guerlesquinais organise un fest noz sur plancher le **vendredi 10 Mai, à 21h**, sous les Halles de Guerlesquin, avec : le groupe Re An Are, les chanteurs de kan ha diskant : Alain LE GALL et Jean-Pierre QUÉRÉ, Guillaume QUÉRÉ et Murielle LE GUERN, Sandie et Guillaume, Les frères DILASSER, les sonneurs Daniel PHILIPPE et Kristen BODROS.

Ce fest noz a plusieurs objectifs :

• Faire connaître l'association et

susciter de nouveaux adhérents,

• Permettre à l'association, par les bénévoles qui en découleront, de s'engager dans des actions en faveur de la protection et de la sauvegarde du patrimoine de la commune.

• Présenter et faire connaître le patrimoine guerlesquinais par le biais d'une exposition de photos réalisées par les membres du club photos de Plourin-Les-Morlaix l'an dernier.

• Proposer un fest noz « trad » : dans

un cadre patrimonial d'exception, avec de délicieuses crêpes qui mettront en avant les fournisseurs locaux : Du Foin dans les Sabots de Guerlesquin pour le beurre bio, Le Chant du grain de Plounérin pour la farine bio, la ferme La Stèle Gauloise de Louargat pour les œufs bio et la ferme de Rémy LE MEUR de Guerlesquin pour le lait.

Entrée 7 €, gratuite pour les moins de 12 ans.

APE Ar Roudour : Demande de lots pour la kermesse

La kermesse de l'école Ar Roudour aura lieu **le samedi 29 Juin, à partir de 11h** dans la cour de l'école (ou à Porz ar Gozh Ker en cas de mauvais temps) et l'Association des Parents d'Élèves a besoin de votre aide pour en faire un succès. Fouillez vos recoins les plus poussiéreux et dénichiez des trésors cachés pour en faire don à l'association : jeux, jouets, livres, bandes

dessinées, objets artisanaux et de décoration... Mais également des lots pour la tombola : bons d'achat, places de cinéma, spectacles, repas dans un restaurant, cadeaux en tout genre...

Pourquoi faire un don ?

• Pour faire plaisir aux enfants et leur offrir une kermesse inoubliable,

• Pour soutenir l'école Ar Roudour et financer des projets pédagogiques,

• Pour partager un moment de convivialité avec les familles de l'école,

• Pour donner une seconde vie à vos objets et faire un geste pour la planète.

Vous pouvez déposer vos dons directement à l'école, contacter l'association des parents d'élèves par mail : aperoudour@gmail.com ou laisser un message sur Facebook [apeduroudour](https://www.facebook.com/apeduroudour).

Informations

Élections européennes : Modalités de vote par procuration

Si une personne est absente le jour du vote, elle peut charger un électeur de voter à sa place dans son bureau de vote. Pour cela, elle doit faire une procuration. Elle n'a pas à fournir de justificatif d'absence ou à motiver sa demande. Il est également possible de donner procuration à l'électeur de son

choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Pour établir une procuration, il est conseillé de faire la démarche en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Une procuration peut être établie tout au long de l'année et il n'existe pas de date limite à son établissement. Néan-

moins, les électeurs sont invités à l'établir le plus tôt possible. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive peut mettre en péril son acheminement en Mairie dans les délais impartis.

Dates réglementaires d'intervention sur les haies

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, toutes les interventions

de taille et de coupe de haies sont interdites **du 16 Mars jusqu'au 15 Août**,

de manière à protéger la période de reproduction des oiseaux.

État Civil : PACS

Des Pactes Civils de Solidarité ont été enregistrés en Mairie :

Le 11 Avril : Armelle GUIOMAR et Mickaël DENNIEL (photo 1)

Le 29 Avril : Huguette GASNIER et Kévin LECLERCQ (photo 2)

1



2



9

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Édouard TROLES, du vendredi 3 au lundi 6 Mai et mercredi 8 Mai
- Chantal COLLÉOU, jeudi 9 Mai et du vendredi 10 au lundi 13 Mai
- Éric CLOAREC, du vendredi 17 au mardi 21 Mai
- Christiane DUGAY, du vendredi 24 au lundi 27 Mai
- Éric LE SCANFF, du vendredi 31 Mai au lundi 3 Juin

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

- 9 Avril** : Daniel ROLLAND
25 Avril : Jean-François CARLIER
29 Avril : Françoise ROPARS

L'agenda

Chaque mardi après-midi

Permanences :
Gwen BELLEC,
Agent Maison France Service
Contact : 07.87.73.52.61
Stéphane PELOT,
Conseiller numérique
Contact : 06.13.18.21.79
Sur rendez-vous, en Mairie

Jusqu'au 5 Mai, de 11h à 18h30

6^{ème} Biennale Internationale
Breizh Aquarelle
Halles - Entrée gratuite

Samedi 4 Mai de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES
Adjoint au Maire - Mairie
en soirée
Repas des propriétaires
par la Société de Chasse
Salle Plijadur

Lundi 6 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 8 Mai à 10h

Départ « Les fous du guidon »
par Okapoum - Hippodrome
(Voir page 8)

à 11h

Commémoration du 8 Mai 1945
(Voir page 2)

à 13h30

Concours de pétanque
par La Guerlesquinaise Football
Hippodrome (Voir page 8)

Vendredi 10 Mai, à 21h

Fest noz
par l'ASPG - Halles (Voir page 9)

Samedi 11 Mai, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU
Adjointe au Maire - Mairie

Du 12 au 19 Mai

L'art dans les cités
Accueil d'artistes libanais
(Voir page 5)

Lundi 13 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 15 Mai, à partir de 14h

Permanence du centre des Impôts
Sur rendez-vous, contacter la Mairie

Jeudi 16 Mai, de 18h à 19h

Réunion du Conseil Municipal Jeunes
Mairie

Samedi 18 Mai, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC
Maire - Mairie

de 10h à 12h

Rencontre avec les artistes
peintres libanais

Bibliothèque (Voir page 5)

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophonistes Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18 et **Marion LAINÉ** :

06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY :

06.11.26.68.34

Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -

CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63

La Poste : 36 31

Service Eau et Assainissement Morlaix

Communauté - An Dour : 0806 090 010

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

Lundi 20 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Samedi 25 Mai, de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY
Adjointe au Maire - Mairie

Lundi 27 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 29 Mai, à partir de 14h

Permanence du centre des Impôts
Sur rendez-vous, contacter la Mairie

Samedi 1^{er} Juin, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF
Adjoint au Maire - Mairie

à 18h30

Messe à la chapelle Saint Trémeur

à 20h30

Pièce de théâtre « J'comprends pas...»

Par le collège Roz Avel - Salle Plijadur
(Voir page 6)